

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE RENTRÉE ÉCHELONNÉE

La rentrée échelonnée à l'école maternelle **concerne seulement les enfants de moins de trois ans et les enfants inscrits en petite section qui font leur première rentrée à l'école. Elle ne peut pas être organisée sur plus de deux jours.**

En toute petite section, pour les enfants de moins de trois ans, un étalement sur plusieurs jours peut être proposé afin de permettre à l'enseignant et à l'atsem d'être disponibles pour accueillir chaque enfant et ses parents. Les modalités pour chaque enfant sont définies avec les parents dans un projet de scolarisation qui engage chacun des partenaires. Cependant, pour tenir compte de leurs obligations, l'accueil dès le jour de la rentrée est prioritaire et obligatoire pour les enfants dont les parents le demanderaient.

L'objectif de l'échelonnement de la rentrée est de permettre une adaptation plus sereine des très jeunes enfants grâce à une arrivée progressive et limitée dans le temps permettant de s'approprier l'univers de l'école et ne pas gêner l'instauration d'une dynamique de groupe.

Elle évite à l'enfant d'accumuler trop de fatigue et permet des temps d'échanges individualisés qui aident à mieux vivre la séparation et facilitent les relations ultérieures avec les familles.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

- La rentrée échelonnée fait obligatoirement l'objet d'une large communication.
 - Information préalable inscrite à l'ordre du jour du dernier conseil d'école de l'année scolaire.
 - Information individuelle des familles au moment de l'inscription.
 - Information par voie d'affichage dans les locaux scolaires.
 - Information de la mairie (secrétaire de mairie, services des inscriptions).
 - Information de l'inspecteur (trice) de la circonscription qui en valide le principe en fin d'année scolaire précédant la rentrée (rédaction d'une fiche-action).
- La rentrée échelonnée ne doit pas avoir pour conséquence une scolarisation à temps partiel.
 - Lorsque l'enfant a fait sa rentrée, il doit fréquenter l'école de manière régulière et à temps plein conformément à la loi abaissant à trois ans l'âge de l'instruction obligatoire.
- La rentrée échelonnée ne peut pas être imposée aux parents qui, pour des raisons personnelles ou professionnelles, ne pourraient pas s'organiser.
 - En concertation avec les familles, elle permet d'identifier les manifestations d'appréhensions particulières à l'approche de la rentrée.

QUELQUES PISTES POUR PRÉPARER L'ADAPTATION DES FUTURS ÉLÈVES

En fin d'année scolaire

- Impliquer les représentants des parents d'élèves en leur apportant toutes les informations nécessaires sur les modalités de la rentrée scolaire (dispositif de rentrée échelonnée) afin qu'ils soient des relais auprès des autres familles.
- Au moment de l'admission à l'école, inviter les parents à visiter l'école (rendez-vous individuels ou visite virtuelle) et présenter le dispositif de rentrée échelonnée mis en place.
- Organiser un échange avec les professionnels de la crèche ou les assistantes maternelles pour les enfants qui fréquentent des structures d'accueil.
- Donner à voir ce qui est réalisé dans l'école : cahiers de vie, vidéos, diaporamas... (utilisation du blog de l'école s'il en existe un).
- Tenir compte du profil et des besoins des enfants pour organiser l'échelonnement de la rentrée (expériences de vie collective dans une structure petite enfance).
- Programmer des matinées de classe ouvertes aux parents à la rentrée.

Préparer la découverte de l'école :

- Réaliser une présentation de l'école et communiquer, le cas échéant, sur le dispositif de rentrée échelonnée pour informer toutes les familles et répondre aux questions.
- Réaliser un livret d'accueil expliquant le fonctionnement de l'école, donnant quelques informations pratiques que la famille pourra consulter avant la rentrée.
- Rassurer les parents sur la place et le rôle de l'enseignant(e), de l'atsem pour rendre la séparation plus facile.

Au moment de la pré-rentrée :

- Mobiliser toutes les ressources de l'école sur la (les) classe(s) de TPS et PS en associant le RASED, les remplaçants disponibles...
- Engager une réflexion d'équipe sur l'utilisation des locaux y compris les espaces extérieurs et le déroulement de la journée (ex : organisation des récréations).
- Dans les classes spécifiques de tout-petits (TPS), planifier des entretiens individualisés avec les parents pour convenir des dispositions horaires régulières qu'ils s'engagent à respecter.

Exemples d'organisation d'une rentrée échelonnée

Les organisations proposées ci-dessous à titre d'exemples, n'ont pas l'ambition d'être exhaustives. Les équipes qui le souhaitent doivent pouvoir proposer un allongement progressif de la durée de classe pour faciliter une rentrée « en douceur » adaptée au contexte et dans le respect des principes généraux énoncés.

	Classe de TPS	Classe de PS	Classe de PS-MS	Classe de PS-MS-GS
Matin	<u>1^{er} jour</u> : Accueil individualisé en petits groupes successifs toutes les 45 minutes avec la présence des parents. <u>2^e jour</u> : demi-classe en 1^{ère} partie de matinée. demi-classe en 2^{ème} partie de matinée. <u>3^e jour</u> : classe entière. <i><u>Circulaire du 18/12/2012 :</u></i> <i>« Dans les classes spécifiques, la prise en charge de chaque enfant fait l'objet d'un échange avec les parents »</i>	<u>1^{er} jour</u> : Accueil d'un groupe (demi-classe) en première partie de matinée. Accueil de l'autre demi-classe en deuxième partie de matinée. <u>2^e jour</u> : Idem premier jour. <u>3^e jour</u> : classe entière. <i>Présence possible des parents qui le souhaitent.</i>	<u>1^{er} jour</u> : Accueil des MS avant la récréation puis arrivée d'un groupe de PS (demi-classe) en 2^{ème} partie de matinée. <u>2^e jour</u> : Accueil des MS et des PS (groupe 1) avant la récréation puis arrivée du groupe 2 de PS en 2^{ème} partie de matinée. <u>3^e jour</u> : classe entière. <i>Présence possible des parents qui le souhaitent.</i>	<u>1^{er} jour</u> : Accueil des MS et GS avant la récréation (préparation de la venue des PS par les GS), arrivée des PS en 2^{ème} partie de matinée (après la récréation). <u>2^e jour</u> : idem premier jour. <u>3^e jour</u> : classe entière. Les GS aident les petits. <i>Présence possible des parents qui le souhaitent.</i>
Après-midi	Rencontres individuelles des familles pendant le temps de sieste. Puis, accueil des enfants pendant 45 minutes. <i><u>Rapport n° 2014-043 de l'IGEN :</u></i> <i>« Sans demander à ce que tous soient présents toute la matinée ou la journée dès le premier jour, un temps de scolarité suffisant doit être rapidement possible pour chaque enfant »</i>	Souplesse laissée aux familles pendant l'adaptation <i>Lorsque l'enfant a fait sa rentrée, et sauf exception, il doit fréquenter l'école de manière régulière et à temps plein.</i>	Accueil de tous les MS. Souplesse laissée aux familles pendant l'adaptation. <i>Lorsque l'enfant a fait sa rentrée, et sauf exception, il doit fréquenter l'école de manière régulière et à temps plein.</i>	Accueil de tous les MS et GS. Souplesse laissée aux familles pendant l'adaptation. <i>Lorsque l'enfant a fait sa rentrée, et sauf exception, il doit fréquenter l'école de manière régulière et à temps plein.</i>

Remarques :

- 1) On tiendra compte des obligations des familles, des assistantes maternelles et des habitudes des enfants pour constituer les groupes.
- 2) Si la classe est divisée en deux groupes, on pensera à garder un temps de rangement et de préparation de la classe avant l'arrivée du second groupe.